

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **RTL BELGIUM SA**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Jacques Georgin

N° : 2

Boîte :

Code postal : 1030

Commune : Schaerbeek

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail : fdesmet@rtl.be

Numéro d'entreprise

0428.201.847

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

18-07-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 19-04-2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HURBAIN Alexandre

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-21

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

MARCHANT Bernard

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

VAN THILLO Christian

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-10-11

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

LODEWYCKX Dirk

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-21

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

MALRAIN Eric

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-21

Fin de mandat : 2024-04-19

Administrateur

RODDENHOF Erik

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

VERVAET Kris

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2023-10-11

Administrateur

VROMAN Piet

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

HUGOT Thierry

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

FROM THE FACTORY SComm

0784913211

Avenue Jacques Georgin 2

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-29

Fin de mandat : 2023-04-15

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

DELUSINNE Philippe

Avenue Jacques Georgin 2

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

PRICewaterhouseCOOPERS REVISEURS D ENTREPRISES SRL (IRE B00009)

0429501944

Culliganlaan 5

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-11

Fin de mandat : 2025-04-18

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

CAPPOEN Kurt (IRE A01969)

Reviseur d entreprises

Culliganlaan 5

1830 Machelen (Brabant Flamand)

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>100.566.188</u>	<u>194.475.275</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	86.992.769	311.259
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	13.218.809	9.073.840
Terrains et constructions		22	43.229	
Installations, machines et outillage		23	9.680.598	2.823.310
Mobilier et matériel roulant		24	1.511.562	1.879.642
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	161.143	179.284
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.822.276	4.191.604
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	354.610	185.090.176
Entreprises liées	6.15	280/1	80.565	184.866.777
Participations		280	80.565	184.866.777
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	274.045	223.399
Actions et parts		284	181.205	171.205
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	92.840	52.194

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	117.648.595	115.765.595
Créances à plus d'un an		29		38.815.657
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		38.815.657
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	25.888.703	
Stocks		30/36	25.888.703	
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	25.888.703	
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	78.864.615	47.141.984
Créances commerciales		40	77.513.009	19.583.582
Autres créances		41	1.351.607	27.558.402
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.277.211	27.245.344
Comptes de régularisation	6.6	490/1	10.618.066	2.562.611
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	218.214.783	310.240.870

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>140.993.815</u>	<u>157.447.198</u>
Capital souscrit		10/11	14.324.989	14.224.989
Capital non appelé		10	13.598.736	13.498.736
En dehors du capital		100	13.598.736	13.498.736
Primes d'émission		101		
Autres		11	726.254	726.254
Plus-values de réévaluation		1100/10	726.254	726.254
Réserves		1109/19		
Réserves indisponibles		12		
Réserve légale		13	9.868.290	9.868.190
Réserves statutairement indisponibles		130/1	4.420.937	4.420.837
Acquisition d'actions propres		130	4.420.937	4.420.837
Soutien financier		1311		
Autres		1312		
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	132		
Subsides en capital		133	5.447.354	5.447.354
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		14	116.800.535	133.354.018
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15		
Provisions pour risques et charges		16	<u>399.637</u>	<u>2.777.650</u>
Pensions et obligations similaires		160/5	399.637	2.777.650
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges		163		
Impôts différés		6.8 164/5	399.637	2.777.650
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>76.821.331</u>	<u>150.016.022</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	76.158.926	149.663.191
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	4.579.292	
Etablissements de crédit		430/8	4.579.292	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	61.008.597	12.106.042
Fournisseurs		440/4	61.008.597	12.106.042
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	10.941	
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	10.196.018	9.329.740
Impôts		450/3	3.151.557	1.750.270
Rémunérations et charges sociales		454/9	7.044.461	7.579.469
Autres dettes		47/48	364.078	128.227.410
Comptes de régularisation	6.9	492/3	662.405	352.830
TOTAL DU PASSIF		10/49	218.214.783	310.240.870

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	229.604.961	84.853.264
Chiffre d'affaires	6.10	70	225.063.613	82.846.572
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.179.148	1.937.222
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	2.362.201	69.470
Coût des ventes et des prestations		60/66A	227.399.765	78.453.956
Approvisionnements et marchandises		60	76.377.309	
Achats		600/8	78.054.437	
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-1.677.128	
Services et biens divers		61	92.553.299	36.708.345
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	42.944.990	38.937.493
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	12.824.559	2.551.165
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	317.992	24.047
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-2.449.243	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	775.414	229.265
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	4.055.445	3.641
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	2.205.197	6.399.309

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	292.677	14.514.923
Produits financiers récurrents		75	292.677	231.769
Produits des immobilisations financières		750	50.000	
Produits des actifs circulants		751	2.447	27.757
Autres produits financiers	6.11	752/9	240.231	204.013
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		14.283.154
Charges financières		65/66B	350.811	290.632
Charges financières récurrentes	6.11	65	350.811	290.632
Charges des dettes		650	9.081	279.993
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	341.730	10.639
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	2.147.063	20.623.600
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	4.000.872	1.910.112
Impôts		670/3	4.089.967	1.910.112
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	89.095	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-1.853.808	18.713.489
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-1.853.808	18.713.489

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	116.800.535	164.354.018
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-1.853.808	18.713.489
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	118.654.343	145.640.530
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	116.800.535	133.354.018
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		31.000.000
Rémunération de l'apport	694		31.000.000
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE
DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016**
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXX	
8025		
8035		
(+)/(-) 8045	133.282	
8055	133.282	
8125P	XXXXXXXXXX	
8075	16.703	
8085		
8095		
8105		
(+)/(-) 8115		
8125	16.703	
81312	116.579	

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE
2015**
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	
8126	
81313	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8052P	XXXXXXXXXX	1.619.653
8022	2.825.620	
8032	582	
(+)/(-) 8042	266.907	
8052	4.711.599	
	XXXXXXXXXX	
8122P	XXXXXXXXXX	1.406.782
8072	317.218	
8082		
8092	1.951.476	
8102	582	
(+)/(-) 8112		
8122	3.674.894	
211	1.036.705	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	
8023	95.067.192	
8033		
(+)/(-) 8043		
8053	95.067.192	
8123P	XXXXXXXXXX	
8073	9.506.719	
8083		
8093		
8103		
(+)/(-) 8113		
8123	9.506.719	
212	<u>85.560.473</u>	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	98.387
8024	349.484	
8034		
(+)/(-) 8044	-168.858	
8054	279.013	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
(+)/(-) 8114		
8124		
213	279.013	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	
8161	116.197	
8171		
(+)/(-) 8181		
8191	116.197	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
(+)/(-) 8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	
8271	2.163	
8281		
8291	70.805	
8301		
(+)/(-) 8311		
8321	72.968	
(22)	43.229	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	34.026.150
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	7.885.379	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	4.235.301	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	46.146.830	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	31.202.840
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.098.197	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292	3.165.195	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	36.466.232	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	9.680.598	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	11.515.712
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.271.291	
Cessions et désaffectations	8173	7.943	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	12.779.061	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	9.636.071
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	849.875	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	789.336	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	7.783	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	11.267.499	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	1.511.562	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	991.637

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 62.478

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8185

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 1.054.115

Plus-values au terme de l'exercice

8255P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P XXXXXXXXXXXX 812.353

Mutations de l'exercice

Actés

8275 33.685

Repris

8285

Acquis de tiers

8295 46.935

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 892.972

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26) 161.143

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	4.191.604

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 2.097.303

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8186 -4.466.631

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 1.822.276

Plus-values au terme de l'exercice

8256P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27) 1.822.276

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8391P	XXXXXXXXXX	184.866.777
8361		
8371	184.786.212	
(+)/(-) 8381		
8391	80.565	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>80.565</u>	
281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	237.444

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363 10.000

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 247.444

Plus-values au terme de l'exercice

8453P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P XXXXXXXXXXXX 66.239

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523 66.239

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) 181.205

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P XXXXXXXXXXXX 52.194

Mutations de l'exercice

Additions

8583 132.852

Remboursements

8593 88.854

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-) 8623

Autres

(+)/(-) 8633 -3.352

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8) 92.840

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
EUROPEAN NEWS EXCHANGE 15914917 Société anonyme Boulevard Pierre Frieden 45 2850 LUXEMBOURG LUXEMBOURG	Ordinaires SDVN	100	10		2022-12-31	EUR	1.509.295	157.884
FUN RADIO BELGIQUE 0455404013 Société anonyme Avenue Telemaque 33 1190 Forest BELGIQUE	Ordinaires SDVN	250	25		2022-12-31	EUR	642.086	214.433

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter - Productions

Charges à reporter - Loyers et autres

Charges à reporter - Maintenances

Exercice
7.906.096
521.207
2.190.763

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	13.498.736
(100)	13.598.736	

Modifications au cours de l'exercice
 Fusion RTL Belux

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 - Actions SDVN

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	100.000	5.302
	13.598.736	721.135
8702	XXXXXXXXXX	721.135
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour risques divers
Provision sociale

Exercice
385.000
14.364

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	3.151.557
450	
9076	
9077	7.044.461

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Charges à imputer
- Produits à reporter
- Compte d'attente

Exercice
9.059
323.959
329.388

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	334	287
9087	447,3	375,3
9088	715.145	603.582
620	30.868.924	28.659.793
621	8.440.578	7.709.494
622	1.896.085	1.521.677
623	1.739.403	1.046.530
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	726.736	24.047
Reprises	9113	408.744	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	385.000	
Utilisations et reprises	9116	2.834.243	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	467.765	221.620
Autres	641/8	307.648	7.645
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,8	0,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	1.485	1.505
Frais pour la société	617	31.903	28.866

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Différence de change

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	236.915	
	3.315	
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	137.488	
655		
	0	10.639
	204.242	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>2.362.201</u>	<u>14.352.624</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	2.362.201	69.470
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	2.337	2.314
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	2.359.864	67.156
Produits financiers non récurrents	(76B)		14.283.154
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		14.283.154
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>4.055.445</u>	<u>3.641</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	4.055.445	3.641
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		3.641
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	4.055.445	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises
Dépenses non admises Goodwill
RDT dividendes
RDT Badwill
Reprise provision imposée

Codes	Exercice
9134	2.309.302
9135	2.700.000
9136	390.698
9137	
9138	1.780.665
9139	1.780.665
9140	
	1.500.000
	9.506.719
	-50.000
	-1.183.344
	-2.736.933

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	32.985.604	6.862.130
9146	43.396.008	1.544.780
9147	9.334.419	9.715.181
9148	0	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

2.629.976

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	2.629.976
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements d'acquisition de droits et productions

Exercice
64.633.219

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

RTL BELGIUM SA a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance agréée, des plans de pension extra-légale en faveur de ses employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les primes relatives à ces plans de pension sont prises dans le compte de résultats de l'année.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	80.565	184.866.777
(280)	80.565	184.866.777
9271		
9281		
9291	71.706.165	76.722.087
9301		38.815.657
9311	71.706.165	37.906.430
9321		
9331		
9341		
9351	5.750.454	96.931.798
9361		
9371	5.750.454	96.931.798
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		27.757
9441		198.765
9461		
9471		264.190
9481		14.283.154
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celle du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état C6.15

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	89.250
95061	8.000
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Contrat de couverture de change	Cours devises	Couverture	23	0	110.825		

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

DPG MEDIA NV
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0432306234
Mediaplein 1
2018 Antwerpen-2018
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

ROSSEL ET CIE SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0403537816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

I. Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

II. REGLES PARTICULIERES

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 29.04.2019 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration, ci-après "Le Conseil", de manière prudente et raisonnée.

1. Actif

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte prorata temporis.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis selon la méthode linéaire, au taux de 50% par an. En ce qui concerne les frais de restructuration ou d'augmentation de capital, le Conseil d'Administration a la faculté de les prendre en charge intégralement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'Administration pourra décider d'amortir ces frais sur plusieurs exercices, au taux annuel de 20%.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Leur amortissement s'opère en 3 ans ou 5 ans. Les frais de recherche et développement ou de Goodwill sont amortis sur 10 ans suivant l'AR de 2019 et seront ainsi justifiés dans l'annexe des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires. Les frais d'entretien ou de grosses réparations sont pris en charge durant l'exercice où ils sont exposés ou sont prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne seront constitutifs d'immobilisés que dans des cas estimés exceptionnels par le Conseil d'Administration. Les aménagements et agencements initiaux concernant les immeubles acquis ou loués sont immobilisés. Par contre, les réaménagements et réagencements courants sont considérés comme des charges. Le conseil aura à prendre position, cas par cas, sur les dépenses de cette nature à caractère exceptionnel.

Pour les amortissements des immobilisations corporelles, les taux annuels suivants sont appliqués :

Matériel roulant : 4 ans
Véhicule technique : 5 ans
Mobilier technique : 10 ans
Mobilier de bureau : 10 ans
Autres Immobilisations Corporelles : 5 ans
Matériel audio/vidéo : entre 3 et 9 ans
Matériel informatique : entre 3 et 5 ans
Matériel de réseau : entre 5 et 9 ans
Matériel d'éclairage technique : entre 3 et 10 ans

les frais d'aménagement d'immeubles pris en location sont amortis sur la durée juridique certaine du bail et à défaut de bail, au taux annuel de 10%.

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas Eur-1.000,00- sont pris en charge durant l'exercice.

Les immobilisations en cours et les acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les valeurs du portefeuille-titres sont comptabilisées au prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, les frais accessoires sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Le Conseil d'Administration n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation revêtent un caractère durable. Toute plus-value de réalisation éventuelle sera comptabilisée au crédit d'un compte 75 si elle est réalisée en cash et au crédit d'un compte 76 dans les autres cas.

CREANCES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Le cas échéant, il est fait application des articles 3:45 et 3:46 de l'AR du 29/04/2019. Si la société débitrice est en retard de paiement, a récemment demandé des reports d'échéance, est en situation financière présumée difficile, est soumise à des risques divers (tels que le risque politique et/ou la valeur de la créance), le Conseil prendra position sur la nécessité d'acter une réduction de valeur. Le cas échéant, il fera porter le montant de la créance dans un poste de créance douteuse. Dans le calcul des réductions de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose. Il n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation ont un caractère durable. Pour les créances à un an au plus, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

STOCKS

Les droits de diffusion sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et les montants engagés à la date de clôture sont actés dans un compte de stock. Ces montants font l'objet d'une réduction de valeur de 67% lors de la première diffusion autorisée du produit et de 33% lors de la deuxième diffusion. Les droits relatifs à la diffusion sur la plateforme numérique sont pris en charge intégralement lors de la mise à disposition des produits sur ladite plateforme. Il en est de même des coproductions, émissions, concerts en publics. Le stock audiovisuel fait l'objet d'une réduction de valeur intégrale sur la valeur comptable nette lorsque les droits de diffusion arrivent à l'échéance et ne peuvent être renégociés ou que le produit ne peut de toute évidence être diffusé. Les éléments de production d'émissions sont pris en charge à 100% au moment de leur diffusion et les coûts relatifs aux émissions non diffusées sont reportés.

2. PASSIF

Provision pour Risques et charges

Le Conseil d'Administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

- a) Provisions pour grosses réparations et gros entretiens : dotation lorsqu'il apparaît que la dépense estimée atteindra un montant significatif;
- b) Provisions fiscales et sociales : dotations conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière;
- c) Provisions pour engagements : dotation selon estimation individualisée raisonnable du risque latent couru par la société.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comportent des prorata d'intérêts, des charges à reporter et des charges à imputer. Ils ont pour but de donner à la date du bilan une image fidèle de la situation de l'entreprise et de fournir une évaluation aussi précise que possible du résultat.

3. ENGAGEMENT ET RECOURS

En fin de chaque exercice, le Conseil d'Administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat. A défaut de valeur nominale, il sera procédé à une estimation individualisée ; dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

4. ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVICES

Les immobilisations et stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Pour les postes monétaires, le taux de change utilisé est le cours à la date de clôture de l'exercice. Si pour une devise déterminée, on se trouve en situation de perte potentielle, celle-ci est portée dans un compte 655 "Ecart de conversion des devises". Si par contre on se trouve en situation de bénéfice potentiel, l'écart de conversion sur la devise concernée est maintenu en compte de régularisation.

5. ECHANGES

Les postes d'échanges publicitaires sont présentés de manière brute dans le chiffre d'affaires et dans les services et biens divers.

6. EFFET DES FUSIONS OPERES.

A partir du 1er janvier 2023, les commissions de régie publicitaire externes sont comptabilisées en comptes 61 tandis que les remises octroyées, refacturées par les Régies, faisant partie de la marge brute sont comptabilisées en comptes 60.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

RTL BELUX & CIE SA a été fusionnée avec RTL Belgium SA au 30/06/2023 avec effet au 01/01/2023.

La variation des capitaux propres se décompose de la manière suivante :

Le capital est passé de 13.498.735,71 € à 13.598.735,71 € suite à la fusion par absorption de RTL BELUX & CIE SA pour 100.000 €.

La réserve légale est passée de 4.420.836,71 € à 4.420.936,71 € suite à la fusion par absorption de RTL BELUX & CIE SA pour 100 €.

Le résultat reporté de l'exercice précédent est passé de 133.354.018,43 € à 118.654.343,39 € suite à la fusion par absorption de RTL BELUX & CIE SA pour -14.669.674,61 €.

Le principal actif apporté par la fusion est un stock de droits audiovisuels au 01.01.2023 s'élevant à 24.211.575 €.

INADI SA, COBELFRA et IP BELGIUM SA ont été fusionnées avec RTL Belgium SA au 30/06/2023 avec effet au 01/01/2023.

Les principaux actifs apportés par la fusion sont les immobilisés à caractère technique ainsi que le personnel des sociétés concernées.

Ces fusions ont entraîné les Goodwill et les Badwill suivants :

INADI le Goodwill est de	64.288.520,92 €
COBELFRA le Goodwill est de	30.778.671,04 €
IP BELGIUM le Badwill est de	-1.183.343,52 €
TOTAL Goodwill/Badwill	93.883.884,44 €

Le Conseil d'Administration a décidé d'amortir le Goodwill sur une période de 10 ans.

En effet, les études à long terme portant sur l'évolution de la consommation audio affirment que, en dépit de l'augmentation des formes alternatives de consommation audio (streaming, podcasts, etc.), le Live Radio demeurera majoritaire avec une érosion limitée et une plus grande diversité dans les modes de réception.

Les plans financiers prospectifs de nos stations confirment qu'il est raisonnable d'affirmer que durant les 10 prochaines années elles généreront des résultats annuels significativement supérieurs à l'amortissement du goodwill.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

RTL BELGIUM S.A. **RAPPORT DE GESTION**

(Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations et aux Statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

En 2023, RTL Belgium SA a déclaré ses services de médias audiovisuels en tant qu'éditrice de services auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) en Communauté française.

Dans la foulée des opérations de simplification administrative entamée en 2022 la société RTL Belgium SA a absorbé via fusion les sociétés INADI SA, Cobelfra SA, IP BELGIUM SA ainsi que RTL BELUX & CIE S.A. (société de droit Luxembourgeois) dans l'optique de rationalisation de la structure du groupe RTL en Belgique. Ces fusions ont été opérées au 30 juin 2023 avec un effet rétroactif comptable au 1^{er} janvier 2023.

Les sociétés INADI SA, Cobelfra SA, IP BELGIUM SA étaient détenues à 100% par RTL Belgium SA et les fusions ainsi réalisées ont généré les écarts de fusion suivants :

Goodwill : 95.067 K€

Badwil : 1.183 k€

Le badwill a été intégralement pris en résultat en 2023 tandis que le Conseil d'Administration a décidé d'amortir le goodwill généré à hauteur de 10% pendant 10 ans

En effet, les études à long terme portant sur l'évolution de la consommation audio affirment que, en dépit de l'augmentation des formes alternatives de consommation audio (streaming, podcasts, etc.), le Live Radio demeurera majoritaire avec une érosion limitée et une plus grande diversité dans les modes de réception.

Les plans financiers prospectifs de nos stations confirment qu'il est raisonnable d'affirmer que durant les 10 prochaines années elles généreront des résultats annuels significativement supérieurs à l'amortissement du goodwill.

Par ailleurs, la société RTL BELUX & CIE S.A. était détenue par le même actionnaire que RTL Belgium SA, à savoir AUDIOPRESSE SA. La fusion opérée a ainsi conduit à une réduction des fonds propres à hauteur de 14.600 K€ (capital & réserve légale + 100 K€, perte reportée - 14.700 K€).

Désormais, l'activité de RTL Belgium SA consiste en l'édition (diffusion et production) des services de médias audiovisuels linéaires RTL tvi, RTL club et RTL plug et non-linéaire RTL play. Elle édite (produit et diffuse) également les services sonores bel RTL, Radio Contact et leurs déclinaisons audiovisuelles, web et podcasts.

RTL Belgium SA est également régie publicitaire des différents mandants externes antérieurement gérés au sein de IP BELGIUM SA.

RTL Belgium SA a accéléré sa politique d'investissement pour remplir ses 3 missions qui sont « Divertir, informer et rassembler », à travers les 3 priorités stratégiques complémentaires établies en 2022.

Dans le cadre de l'axe stratégique de booster les contenus, l'offre « **divertissement et coprod** » s'est étoffée en termes de divertissements locaux forts, de talents, et d'infotainment, tout en conservant un équilibre idéal avec les acquisitions internationales, le renouvellement du contrat M6. En matière **d'information**, RTL a repensé la façon dont RTL présente l'actualité à ses publics. Cette transition s'est traduite par une nouvelle dynamique de travail, des transformations de fonctions existantes, des contenus personnalisés, de nouveaux formats. Dans le domaine des **sports**, l'offre s'est fortement diversifiée et a consolidé les droits cross plateformes.

Le 2^{ème} axe stratégique d'accélérer la transformation digitale est passé par le rôle central que joue RTL play, la plateforme de streaming et autour de laquelle s'est articulée une série d'éléments clé qui ont compensé la décroissance linéaire. Cette transformation digitale s'est traduite en 2023 par une nouvelle organisation du département digital, des partenariats contenus et technologique, notamment avec les opérateurs télécom, l'évolution de l'expérience utilisateur, des fonctionnalités offertes (portabilité), tout en capitalisant sur la gratuité du service.

En 2023, deux projets d'investissement majeurs ont été déployés pour renforcer la brand equity de RTL Belgium, le troisième axe stratégique d'entreprise : le 24 janvier 2023, **RTL info** dévoilait son nouvel habillage, nouveau logo, nouveau studio, nouvelle incarnation du week-end, nouvelle App, nouveau site internet, nouveaux formats. Par ailleurs, le 27 mars, RTL Belgium faisait évoluer l'ensemble des marques RTL vers une identité plus cohérente, plus consistante, plus moderne, plus simple et plus attractive dans une architecture de marques transversale et complémentaire.

Au niveau des radios, d'une part, Radio Contact, la radio musicale de référence en Belgique francophone, est restée largement leader sur son groupe cible 18-54 et s'est renforcée à travers des partenariats stratégiques et actions sur le terrain. D'autre part, l'évolution du format généraliste de bel RTL s'est opérée en début d'année 2023. Les nouveautés ont été progressives et multiples : nouveaux formats RTL info, nouveaux studios, nouvelle app, nouveau site.

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.2023 à 218.215 K€ comparé à 310.241 K€ un an auparavant.

Au 31.12.2023, les actifs immobilisés s'élèvent à 100.566 K€, comparé à 194.475 K€ au 31.12.2022.

Les immobilisations incorporelles passent de 311 K€ au 31.12.2022 à 86.993 K€ un an plus tard. Cette augmentation est principalement due au Goodwill réalisé sur les fusions d'INADI et COBELFRA à hauteur de 95.067 K€ diminué d'un premier amortissement de 9.507 K€

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à 13.219 K€ au 31.12.2023 contre 9.074 K€ un an auparavant. Cette augmentation est la résultante d'investissements nets pour un total de 4.515 K€, d'un apport de 2.845 K€ des sociétés fusionnées, des amortissements de l'exercice à concurrence de 2.984 K€ et d'un transfert des immobilisations corporelles vers les immobilisations incorporelles de 231 K€.

Les immobilisations financières s'élèvent à 355 K€ contre 185.090 K€ au 31.12.2022 soit une diminution de 184.735 en raison, principalement, de la suppression des participations dans INADI SA, COBELFRA SA et IP BELGIUM SA suite aux fusions opérées à hauteur de 184.786 K€

Les actifs circulants passent de 115.766 K€ au 31.12.2022 à 117.649 K€ au 31.12.2023 et sont principalement constitués :

- d'une créance financière à plus d'un an qui passe de 38.816 K€ à 0 K€ suite à la fusion avec RTL BELUX ;
- d'un stock hérité de la fusion avec RTL BELUX et s'élevant à 25.889 K€ au 31.12.2023
- de créances commerciales, qui passent de 19.584 K€ à 77.513 K€ ; Cette augmentation s'explique principalement par les créances que la société détient sur ses régies publicitaires
- d'autres créances, qui s'établissent à 1.352 K€ contre 27.558 K€ un an auparavant, résultant de la suppression du cash pooling antérieurement effectif au sein de nos sociétés.
- de valeurs disponibles à concurrence de 2.277 K€, en diminution de 24.968 K€ par rapport au 31.12.2022 ; Ces valeurs disponibles sont néanmoins atténuées par le recours à un crédit de caisse à hauteur de 4.580 K€ en raison d'un différé d'encaissement de clients
- de charges à reporter (loyers et droits de diffusion principalement) à concurrence de 10.618 K€ ;

Les capitaux propres, avant affectation du résultat, s'élèvent au 31.12.2023 à 116.801 K€ et incluent le résultat de l'exercice à affecter à concurrence d'un montant de -1.854 K€.

L'effet négatif de la fusion de RTL BELUX s'élève à -14.700 K€.

La rubrique des Provisions et Impôts Différés présente au 31.12.2023 un total de 400 K€ contre un montant de 2.778 K€ au 31.12.2022.

Les dettes, présentent à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, un montant total de 76.159 K€, comparé à 118.663 K€ au 31.12.2022. Au 31.12.2023, ces dettes sont essentiellement constituées de dettes commerciales (61.009 K€ vs 12.106 K€ au 31.12.2022), de dettes fiscales, sociales et salariales (10.196 K€ vs 9.330 K€ au 31.12.2022) et d'autres dettes (364 K€ vs 97.227 K€ au 31.12.2022).

Les comptes de régularisation du passif passent de 353 K€ à 662 K€ au 31.12.2023.

2.2. Résultats

2.2.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 225.064 K€ à fin 2023 contre 82.847 K€ au 31 décembre 2022. Les autres produits d'exploitation s'établissent à 2.179 K€, par rapport aux 1.937 K€ de 2022.

Les produits d'exploitation non-récurrents passent de 69 K€ au 31.12.2022 à 2.362 K€ au 31.12.2023 en raison principalement du goodwill relatif à la fusion de IP BELGIUM SA à hauteur de 1.183 K€.

Les comptes d'approvisionnements sont constitués des éléments apportés par les différentes fusions à savoir les achats de droits de diffusions faisant l'objet d'une variation de stock ainsi que des achats relatifs à l'activité de régie. Ils ne se comparent pas à 2022 puisque inexistant par le passé au sein de RTL BELGIUM SA.

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 227.400 K€, comparé à 78.454 K€ un an auparavant.

Les biens et services divers s'établissent à fin 2023 à 92.553 K€ par rapport à 36.708 K€ au 31.12.2022.

Les rémunérations et charges sociales ont atteint 42.945 K€ contre 38.937 K€ au 31.12.2022

Le total des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles s'établit à 12.825 K€ dans une continuité d'application des règles d'évaluation définies antérieurement. Néanmoins, il convient de préciser que 9.507 K€ sont imputables à l'amortissement du goodwill de fusion à amortir sur une période de 10 ans.

Les réductions de valeur sur créances commerciales ont connu des dotations de provisions qui expliquent la position à 318 K€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à -2.449 K€ à fin 2023, en raison de la reprise des provisions constituées antérieurement pour 2.834 K€ et la dotation de nouvelles provisions pour 385 K€

Les autres charges d'exploitation passent de 229 K€ en 2022 à 775 K€ en 2023.

Les charges d'exploitation non-récurrentes s'établissent à 4.055 K€ au 31.12.2023 et sont la conséquence d'une réorganisation interne suite à la simplification administrative entamée et conduisant aux différentes fusions opérées.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi en 2023 à 2.206 K€, comparé à 6.399 K€ au 31.12.2022.

2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'établissent à la clôture de l'exercice à 293 K€, comparé à 232 K€ au 31.12.2022.

Les charges financières passent de 291 K€ en 2022 à 351 K€ pour l'exercice 2023.

2.2.3. Résultat financier non récurrent

Le résultat non récurrent de l'exercice 2023 s'établit à 0 K€ contre 14.283 k€ en 2022.

2.2.4. Résultat Net

Après prise en considération de ces éléments, le résultat de l'exercice s'établit à -1.854 K€, contre 18.713 K€ au terme de l'exercice précédent.

2.3. Evolution des principaux indicateurs financiers (avant affectation du résultat de l'exercice)

2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à 5,68% du chiffre d'affaires, comparé à 2022 (10,59%). La rentabilité nette des capitaux propres (avant rémunération du capital) passe de 9,93% à -1,31%.

2.3.2. Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio ») est de 1,53 contre 0,65 en 2022. Ce ratio était antérieurement affecté par la structure de cash pooling en place.

2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière (capitaux propres/total passif) s'établit, avant rémunération du capital, à 64,61%. Au 31.12.2022, il s'élevait à 60,74%.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à 60.674 K€ contre 48.145 K€ en 2022.

Par travailleur, elle passe de 128 K€ à 136 K€.

La proportion de charges de personnel dans la valeur ajoutée est de 70,78% contre 80,88% en 2022.

2.4. Bilan social

Le nombre de travailleurs inscrit au registre du personnel à la date de clôture est passé de 287 à 334.

Le nombre d'ETP est passé de 375,3 à 447,3 pour 715.145 heures prestées.

III. Affectation du Résultat et augmentation de capital

Le résultat de l'exercice s'établit à -1.853.808,50 €.

Compte tenu d'un bénéfice reporté au 31.12.2022 de 133.354.018,43 € ainsi que du résultat reporté de la société fusionnée RTL BELUX, soit -14.699.675,04, le cumul des résultats reportés atteint, avant affectation du résultat, un montant de 116.800.534,89 €, qu'il vous est proposé de répartir comme suit :

- Bénéfice à reporter : 116.800.534,89 €

IV. Evénements subséquents

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2023.

V. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucune circonstance susceptible d'influencer le développement de la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2023.

VI. Risques ou incertitude significatif

Conformément au prescrit de l'article 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations, nous confirmons ne pas avoir de connaissance de risque ou incertitude significatif auquel RTL BELGIUM S.A. soit confrontée. Nous n'identifions aucun risque confirmé en raison, soit de la pandémie COVID-19, soit de la guerre en Ukraine.

VII. Instruments financiers

Conformément au prescrit de l'article 3:6 §8 du Code des Sociétés et des Associations, la société a contracté des achats à terme de devises pour couvrir le risque de fluctuation desdites devises dans le cadre d'achats de droits de diffusion.

VIII. Activités de Recherche & Développement

La société n'a pas d'activité de recherche et développement.

IX. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours de l'exercice.

Fait à Bruxelles, le 25 mars 2024

Le Conseil d'Administration,

Bernard MARCHANT
Administrateur

Christian VAN THILLO
Administrateur

Dirk LODEWIJCKX
Administrateur

Erik RODDENHOF
Administrateur

Piet VROMAN
Administrateur

Eric MALRAIN
Administrateur

Alexandre HURBAIN
Administrateur

Thierry HUGOT
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE RTL BELGIUM SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de RTL Belgium SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 octobre 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 218.214.782,95 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 1.853.808,50.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 5 avril 2024

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représentée par

Kurt Cappoen*
Réviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Kurt Cappoen BV

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	305,6	197,2	108,4
Temps partiel	1002	151,1	88,1	63
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	447,3	280,7	166,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	479.393	310.976	168.417
Temps partiel	1012	235.752	139.574	96.178
Total	1013	715.145	450.550	264.595
Frais de personnel				
Temps plein	1021	31.604.970	20.815.910	10.789.060
Temps partiel	1022	11.340.020	6.887.076	4.452.944
Total	1023	42.944.990	27.702.986	15.242.004
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	473.130	298.147	174.983

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	375,3	228,4	146,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	603.582	370.141	233.441
Frais de personnel	1023	38.937.493	25.248.152	13.689.341
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	406.185	253.063	153.122

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	303	31	325,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	302	31	324,4
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	192	14	202,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	26	2	27,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	108	8	113,7
de niveau universitaire	1203	58	4	61,1
Femmes	121	111	17	123,3
de niveau primaire	1210	1		1
de niveau secondaire	1211	4	1	4,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	59	8	64,9
de niveau universitaire	1213	47	8	52,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	10	1	10,8
Employés	134	292	30	313,6
Ouvriers	132			
Autres	133	1		1

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.485	
Frais pour la société	152	31.903	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	68	8	72,9
210	68	8	72,9
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	26	3	27,9
310	26	3	27,9
311			
312			
313			
340	3	1	3,8
341			
342	12	1	12,6
343	11	1	11,5
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	51	5811	37
5802	1.314	5812	614
5803	151.190	5813	71.708
58031	109.698	58131	48.879
58032	41.492	58132	22.829
58033		58133	
5821	163	5831	94
5822	1.819	5832	940
5823	152.025	5833	74.912
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	